

Dieu par sa grace particuliere & par sa bonté ne les eût éloigné.

Quoique nos fideles Sujets nous ayent déjà prêté , comme à leur Souveraine Imperatrice & Dame , le serment de fidelité & de soumission parfaite , & que conformément à l'ordre de Succession établi le 5. Fevrier 1722. , & confirmé par un serment solennel de tous les Etats & fideles Sujets de l'Empire Ruffien , il a toujours dependu du choix & du bon plaisir des Souverains , de nommer leur Successeur ; néanmoins afin de confirmer le bonheur & la conservation de l'Empire , maintenir tous nos fideles Sujets dans une parfaite tranquillité , & prévenir tout ce qui pourroit troubler ces vûes salutaires , Nous avons jugé à propos d'ordonner par la Presente , que tous & un chacun de nos fideles Sujets , tant Ecclesiastiques que Temporels , Militaires & Civils , de quelque nom qu'on puisse les nommer , de nous prêter de nouveau serment & hommage , selon le Formulaire cy joint , entierement conforme au serment qui a été prêté aux Empereurs nos predecesseurs : C'est pourquoi Nous avons ordonné de faire imprimer notre present Commandement avec le Formulaire , & de le faire publier par tout notre Empire , afin que personne ne puisse prétendre cause d'ignorance ; & de notre part Nous avons resolu , & notre volonté est , après avoir invoqué l'assistance Divine par des prieres ardentes , de prendre de telles mesures qui ne peuvent tendre qu'au veritable avantage & au bonheur de tout l'Empire & de tous nos fideles Sujets , & à la conservation de notre Religion Orthodoxe. En foi de quoi Nous avons signé la Presente de notre propre main. Fait à Moscou le 28. Decembre 1731.

La Duchesse de Mecklembourg , la Princesse sa fille , & la Princesse Elizabeth furent les premieres qui